La Norville, le 02/07/24

Lettre à Madame La Maire et au service d'attribution des salles

Le B.T.C, son bureau, ses bénévoles et ses adhérents, militants en faveur de l'accès aux arts du spectacle vivant pour tous, sur le sol Norvillois depuis 1985, sont en colère et aspirent à un minimum d'écoute, ne serait-ce que vis-à-vis de l'engagement incroyable de ses meneurs de projets et bénévoles qui se dévouent et participent à enrichir le tissu associatif de la commune.

Nous sommes, en effet, particulièrement affectés d'apprendre, par courriel, le retrait d'un de nos créneaux sans que nous n'ayons été ni contactés, ni consultés préalablement.

Nous sommes affectés car c'est une situation répétée, sans plus de bienveillance vis-à-vis de nous que lors du retrait du créneau du vendredi 20H qui a engendré 1H30 de salaire en moins pour notre meneuse de projet (depuis la saison 2021/2022), sans compter les conséquences sur notre effectif. Sans rappeler que l'association bénéficiaire de ce créneau a fermé sur la saison suivante un de ses propres créneaux par décision interne.

Nous sommes affectés qu'au motif d'une demande d'une association la solution soit d'en dépouiller une autre !

Nous sommes affectés car il semble qu'un créneau soit libre le mardi soir, pourquoi n'est-il pas attribué à l'association demandeuse ?

Nous sommes affectés également en notre qualité d'employeur et qu'ainsi il est à nouveau porté préjudice à notre salariée par le retrait d'1h30 de salaire par semaine (en plus des 1h30 par semaine déjà supprimées depuis 2021) !

Nous sommes affectés en notre qualité d'association, pour toutes les conséquences qu'un tel geste engendre, notamment par l'exclusion de la tranche d'âge à qui est dédié ce créneau, des élèves qui répondent toujours présentes pour être au cœur des événements, animations Assodia, Téléthon, Cœur Essonne Danse (évènements caritatifs / dernièrement pour l'ONG Medrassa du désert), et autres sollicitations (Danse rythmique de Savigny etc.) … c'est à elles que l'on retire un lieu d'entrainement !?!

Quelles conclusions devons-nous en tirer ? Devons-nous arrêter de monter des spectacles et devenir une école de danse pour être intéressants ? et/ou pour coller aux critères (dont nous ignorons à ce jour la teneur exacte) qui motivent ces décisions ?

Nous sommes affectés qu'au motif d'une comparaison de nombre d'adhérents notre fonctionnement et notre raison d'être, le spectacle vivant, soient piétinés. Si d'aucuns n'ont pas de limite d'adhésions la jauge scénique de la salle Pablo Picasso nous guide vers la nôtre, sauf erreur **80 artistes maximum**. Et c'est ce seuil que le BTC se fixe d'honorer.

Nous sommes dévoués, volontaires, engagés et déployons tout notre savoir pour la création de spectacles, que ce soit au niveau chorégraphique, scénique, son, lumière etc… Mais ce que nous ne sommes pas c'est magiciens !

Nous avons besoin de tous nos créneaux pour mener à bien nos activités et accueillir l'effectif efficient.

Nous ne savons pas monter un demi-spectacle, faire une demi-installation technique, Puisque le nombre est significatif pouvons-nous être soulagés, de la même manière que l'on nous soulage de nos créneaux, dans la participation au montage/démontage des plans de feu ? qui nécessitent (hors création/imagination non quantifiable) au minimum 25H à deux personnes et donc 50h pour une personne seule, du matériel (tapis de danse scénique, projecteurs, câblage, console lumière, que nous mettons à disposition), des consommables à acheter, etc.

C'est à la veille des congés d'été que nous avons appris la nouvelle de cette suppression de créneau, sans aucune autre forme de procès, notre avis et tout ce que nous aurions eu à exprimer semblent n'avoir aucun intérêt ni aucune considération au sein de la « vie associative municipale » ! A moins qu'un rendez-vous puisse nous être accordé pour réétudier ensemble en conscience de ce qui précède,

Bien Cordialement

L'équipe du BTC

Association Municipale
Théâtre sur la Colline
Mairie de la Norville 91290
JO du 23/12/85 n° W913003415
(Ancien 0913004510)